



NOUVELLE REVUE

THÉOLOGIQUE

107 N° 3 1985

Vatican II et Jean-Paul II

Bernard POTTIER (s.j.)

p. 361 - 375

<https://www.nrt.be/fr/articles/vatican-ii-et-jean-paul-ii-840>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Vatican II et Jean-Paul II

« Recherchant les fondements plus profonds du programme de gouvernement de Jean-Paul II,... le Père B. Sorge, directeur de la *Civiltà Cattolica*, a souligné que si Jean XXIII et Paul VI avaient été *les pères du Concile*, Jean-Paul II avait été le premier pape que l'on pouvait définir comme en étant *le fils*¹. » De fait, « pour se situer dans la Tradition vivante de l'Eglise, Jean-Paul II ne veut faire état que de son héritage immédiat : celui qu'il tient des deux Papes précédents (de Pie XII aussi, parfois cité) et qui se résume dans Vatican II »². Pourtant il entend bien, nous le verrons, se réclamer ainsi de *toute* la Tradition de l'Eglise.

Un fils du Concile

Dès la clôture du Concile, l'archevêque de Cracovie, comme tous les évêques du monde, s'efforce de mettre en œuvre Vatican II. Karol Wojtyła y apporte un zèle tout particulier : il est peut-être le seul Père conciliaire³ qui ait écrit sur le sujet, en 1972, un ouvrage systématique de théologie paru pour le dixième anniversaire de l'ouverture du Concile⁴ ; ce livre est présenté par son auteur comme l'acquittement d'une dette envers ce grand événement qui marqua sa vie et celle de toute l'Eglise⁵. Pourtant ce n'est pas uniquement comme homme d'Eglise que K. Wojtyła fut marqué par le Concile, mais aussi comme penseur et philosophe.

1. J. GROOTAERS, *De Vatican II à Jean-Paul II. Le grand tournant de l'Eglise catholique*, Paris, Le Centurion, 1981, p. 191.

2. André MANARANCHE, dans JEAN-PAUL II, *Le Rédempteur de l'Homme*. Texte de l'encyclique, Présentation et commentaires par le CERAS Action Populaire, Paris, Le Centurion, 1979, p. 146. Le choix du nom de Jean-Paul II est significatif à cet égard (cf. *Redemptor hominis*, 2).

3. G.H. WILLIAMS, *The Mind of John Paul II. Origins of his thought and action*, New York, The Seabury Press, 1981, p. 164 & 183.

4. K. WOJTYŁA, *Aux sources du Renouveau. Etude sur la mise en œuvre du Concile Vatican II*, trad. H. LOUETTE, Paris, Le Centurion, 1981. Nous citerons simplement *Sources*. Sur cet ouvrage dès avant sa parution en français, cf. H. FROS, *Un livre trop peu remarqué*, dans NRT 101 (1979) 260-263.

5. *Sources*, p. 1, 5, 339.

Deux œuvres philosophiques majeures de K. Wojtyła ont paru en 1960 et 1969, c'est-à-dire juste avant et après le Concile. La première, *Amour et Responsabilité*, traite d'éthique sexuelle et familiale. Elle fut préparée par de nombreuses contributions parues entre 1952 et 1960 dans *Tygodnik Powszechny* qui, « dès la première annonce de Vatican II en 1959, consacra une grande quantité d'articles à cet événement mémorable dans l'histoire de l'Eglise »⁶. La seconde, *Personne et Acte*, en développant la métaphysique sous-jacente à la vie morale, complète et fonde la première⁷. Or cette seconde étude, nous dit K. Wojtyła, fut inspirée par ses expériences et ses observations durant le Concile⁸. Certains iront même jusqu'à dire que ce livre « a probablement été conçu dans ses lignes essentielles au cours de ce concile précisément, et comme tentative de rendre raison, au plan de l'analyse philosophique, de la conception de l'homme qui est présupposée par les documents conciliaires »⁹. D'autre part, la publication philosophique de 1969 et celle de théologie en 1972 ont un air de famille : elles sont toutes deux rythmées par une suite de concepts similaires : prise de conscience, surgissement de l'attitude, participation. En effet, Karol Wojtyła situe au niveau de l'intelligence la première rencontre de l'homme avec la réalité humaine ou religieuse ; c'est la prise de conscience. Celle-ci induit chez l'homme une mobilisation globale de l'intentionnalité ; ayant pris conscience, l'homme se dispose intérieurement à agir : l'attitude réfléchie n'est encore qu'une ébauche d'action, mais elle est nécessaire et décisive pour l'action qui se veut cohérente. La participation des hommes entre eux est la voie normale d'une action accomplie : les grandes victoires comme les grandes défaites sont toujours vécues dans la solidarité. Ce schéma commun aux deux ouvrages dénote non seulement l'unification philosophique de la pensée, mais aussi sa

6. K. WOJTYŁA, *En Esprit et en Vérité. Recueil de textes 1949-1978*, trad. Gw. JARCZYK, Paris, Le Centurion, 1980, p. 231. Nous citerons désormais *Esprit-Vérité*.

7. Sur cet ouvrage en version anglaise, cf. J.-Y. LACOSTE, *Vérité et Liberté. Sur la philosophie de la personne chez K. Wojtyła*, dans *Revue Thomiste* 81 (1981) 586-614 et G. KALINOWSKI & J.-Y. LACOSTE, *Autour de 'Acting Person'*, dans *Revue Thomiste* 82 (1982) 626-644. Sur la version française définitive, cf. P. GILBERT, *Personne et Acte. A propos d'un ouvrage récent*, dans *NRT* 106 (1984) 731-737. Voir aussi le chapitre que lui consacre R. BUTTIGLIONE, *La pensée de Karol Wojtyła*, trad. H. LOUETTE, Paris, Communio-Fayard, 1984, p. 169-250.

8. G.H. WILLIAMS, *o.c.*, p. 185.

9. R. BUTTIGLIONE, *o.c.*, p. 251.

connaturalité dans tous les domaines avec les thèmes majeurs de Vatican II.

Faut-il donc s'étonner de voir Jean-Paul II promouvoir, dès le début de son pontificat, et comme une tâche essentielle de celui-ci, la mise en œuvre de Vatican II ? Dans son allocution aux Provinciaux jésuites, le 27 février 1982, il confiait à la Compagnie le soin de travailler de toutes ses forces à cette mission, tout comme, ajouta-t-il, les premiers compagnons déployèrent tous leurs efforts pour faire connaître et appliquer le Concile de Trente¹⁰. La volonté de Jean-Paul II est très explicite : il s'est mis à l'ouvrage le premier et ne cesse d'y inviter tous les membres de l'Eglise. Pour la fin de cette année 85, vingt ans après le Concile, il convoque un synode extraordinaire des évêques : « il importe, dit-il, de s'abreuver continuellement à cette source »¹¹. Mais comment un chrétien peut-il répondre à son appel sinon en s'efforçant d'abord d'en comprendre clairement la portée ?

*La participation de K. Wojtyla à Vatican II :
« la liberté religieuse »*

Nommé évêque auxiliaire de Cracovie en juillet 1958, K. Wojtyla travaille dès 1959 à la préparation du Concile. Au début de celui-ci, en 1962, il appartenait à la dernière promotion de l'épiscopat mondial : âgé de 42 ans, il était parmi les plus jeunes Pères conciliaires. Au début de 1964, avant la fin des travaux de Vatican II, il est nommé archevêque de Cracovie.

Au cours de la III^e session, Mgr Wojtyla participa aux travaux du groupe « Signes des temps », puis de la sous-commission centrale du Schéma XIII. Il assista à partir de la fin mars 1965 aux réunions de la commission plénière mixte du Schéma XIII et ne cessa de collaborer à cette Constitution pastorale pendant la IV^e session. Il prit donc une part active à l'élaboration de *Gaudium et spes* et fut même de ceux qui proposèrent qu'on y insère le chapitre 4 de la 1^{re} partie : « Le rôle de l'Eglise dans le monde de ce temps »¹².

10. *Doc. Cath.* 79 (1982) 304-5. Cette mission fut rappelée à la 33^e Congrégation générale des Jésuites, le 2 septembre 1983 : cf. *Doc. Cath.* 80 (1983) 869.

11. *L'Osservatore Romano*, n° 1834, 5 février 1985, p. 1.

12. J. GROOTAERS, *o.c.*, p. 161-163.

Dès octobre 1963 cependant, Mgr Wojtyla ne manquait pas d'intervenir en séance plénière¹³. Sur l'ensemble de la période conciliaire, il le fit huit fois, chiffre particulièrement élevé « compte tenu de la jeunesse de l'intéressé et de la grande prudence généralement observée au Concile par les évêques d'Europe orientale »¹⁴. Il prit notamment la parole lors de la discussion de la Déclaration sur la liberté religieuse et ses discours n'ont pas été sans influence. En avril 1965, il écrivit à la revue polonaise déjà citée : « Particulièrement important à cet égard (c'est-à-dire concernant la personne humaine) sera le Schéma XIII, ainsi que la Déclaration *Sur la liberté religieuse*. Cette Déclaration ne constitue pas seulement un texte se suffisant à lui-même ; elle constitue en même temps un texte de référence pour beaucoup d'autres documents »¹⁵. » En effet cette Déclaration, l'un des plus courts parmi les documents du Concile, promulgué avec trois autres (dont *Gaudium et spes*) le 7 décembre 1965, à la veille de la clôture solennelle, « a provoqué les tensions les plus fortes de tout Vatican II »¹⁶. Alors fut prise, semble-t-il, l'une des options essentielles du Concile, même si, apparemment, ses retombées, dans *Gaudium et spes* par exemple, ont davantage attiré l'attention. Cette Déclaration propose un thème qui tient fortement à cœur à Jean-Paul II. De nombreux indices nous le prouvent : K. Wojtyla intervint au Concile plusieurs fois, oralement et par écrit, sur le sujet, et il obtint audience ; il commence et achève son livre *Aux Sources du Renouveau* par une réflexion sur *Dignitatis humanae*¹⁷ ; enfin — indice le plus important — la thèse qui y est développée reflète exactement celle du personnelisme chrétien de K. Wojtyla.

Arrêtons-nous à ce document d'autant qu'il est parfois mal compris. On y lit trois affirmations : la liberté inaliénable de tout homme en ce qui concerne la vérité religieuse ; la responsabilité qu'entraîne inévitablement cette liberté ; la nécessité de protéger publiquement cette liberté.

13. *Ibid.*, p. 152 & R. BUTTIGLIONE, *o.c.*, p. 265.

14. J. GROOTAERS, *o.c.*, p. 166 s & 151. Cf. aussi G. BLAZYNSKI, *Jean-Paul II. Un homme de Cracovie*, trad. J. HÉRISSE, Paris, Stock, 1979, p. 175 ss.

15. *Esprit-Vérité*, p. 234.

16. J. GROOTAERS, *o.c.*, p. 155.

17. La première partie de cet ouvrage compte 13 citations de *Dignitatis humanae*, 6 (dont les 5 premières !) de *Dei verbum* et 10 de tous les autres documents pris ensemble. Le dernier titre du même livre s'énonce : « Communauté ecclésiale et liberté religieuse.

Cette Déclaration, prétend-on, aurait induit dans l'Eglise un certain subjectivisme, voire, selon d'aucuns, un indifférentisme net. Selon le Concile, dit-on, « toutes les religions se valent ; il suffit d'être sincère » ! En réalité Vatican II est convaincu, tout autant que la longue Tradition antérieure, que l'unique vraie religion subsiste dans l'Eglise catholique et apostolique¹⁸, et que la vérité tout entière y est déposée. Ce qui a changé peut-être, c'est la manière de penser le rapport de la personne à cette vérité. Autrefois¹⁹ on avait tendance à considérer la vérité dans son objectivité, et on se demandait si on avait le droit de laisser autrui l'ignorer ou choisir l'erreur. Une telle conception entraîna certaines « manières d'agir moins conformes, voire même contraires à l'esprit évangélique »²⁰. Elle n'était cependant pas entièrement fausse, mais elle ne prenait pas en compte un aspect que Vatican II a remis en lumière dans la Constitution dogmatique *Dei verbum* : la Vérité n'est pas seulement ni d'abord une somme de vérités à croire, mais elle se révèle en Jésus-Christ comme une Personne²¹. Croire, c'est adhérer de tout son être — intelligence et volonté — à la Personne de Jésus-Christ qui révèle Dieu, adhésion qui perd toute valeur si elle n'est pas libre et personnelle.

Beaucoup acceptent aujourd'hui cette position, mais d'aucuns en omettent le corollaire indispensable : liberté implique responsabilité, que K. Wojtyla développe dans tous ses écrits. Sur ce point, la Déclaration échappe nettement aux accusations de libéralisme et d'indifférentisme. En effet cette responsabilité est double, personnelle et interpersonnelle. Je suis responsable pour moi-même de la recherche et de la découverte de la vérité, car l'être humain est amené inévitablement à prendre position à son égard. Je suis aussi responsable vis-à-vis des autres ; je dois les aider à chercher et à découvrir cette vérité dans la mesure où je pense l'avoir approchée moi-même : ceci découle de la dimension sociale de la personne. Il s'y joint, pour le chrétien, la tâche — interpersonnelle elle aussi — de témoigner du Christ qu'il a rencontré. La liberté d'adhésion à la vérité religieuse implique donc la responsabilité vis-à-vis de soi-même, des autres et du Christ. Il ne s'agit donc pas d'un simple principe négatif de tolérance.

18. *Dignitatis humanae*, 1.

19. Sur ce tournant, cf. *Esprit-Vérité*, p. 234.

20. *Dignitatis humanae*, 12.

21. Cf. notre article *Les yeux de la foi après Vatican II*, dans *NRT* 106 (1984) surtout 192-203.

Allons plus loin encore. Puisque l'homme vit en société et s'organise selon les règles du droit, il importe que la liberté et la responsabilité en matière religieuse y trouvent place. Il incombe aux Etats de reconnaître publiquement, de faire respecter et de protéger le droit à la liberté religieuse et de ne le limiter qu'en fonction de critères strictement moraux, c'est-à-dire fondés sur les droits inaliénables de la personne.

L'orientation de Vatican II est due en partie à la modernité de cette thèse de *Dignitatis humanae*, qui renouvelle la conception de la mission de l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui, en grande partie athée ou païen. Il faut éviter les condamnations sévères et se préparer au dialogue. Le témoignage sera dès lors un des leit-motifs de Vatican II. Sans en nier l'objectivité, on souligne l'approche éminemment personnelle de la Vérité dont l'Eglise est dépositaire. L'une des idées-forces de Jean-Paul II émerge là : sa vision — personneliste bien plus qu'humaniste — du monde et de la mission ; vision christocentrique aussi : la Vérité, c'est la rencontre de la personne humaine avec celle du Christ ²².

Concile et Tradition

Que l'événement de Vatican II ait introduit une nouveauté dans l'histoire de l'Eglise, tous le reconnaîtront aisément. Que cette nouveauté ne brise pas la continuité de la Tradition, voilà qui semble moins évident à certains. Sur ce point, le Cardinal Wojtyła s'est expliqué avec grande précision dans son livre *Aux Sources du Renouveau*. Mais sa pensée, d'essence vraiment théologique sur ce point, n'a pas été élaborée « après coup » ; elle provient d'un sens historique de l'Eglise qui lui était déjà clair dès avant la fin du Concile. Le fait mérite qu'on le souligne.

Quand Jean-Paul II propose à l'Eglise, avec insistance, la mise en œuvre de Vatican II, il trahit sa conviction que ce Concile donne à l'histoire de l'Eglise un nouveau départ au seuil du troisième millénaire. Vatican II constitue « un point de référence

22. Dans ce paragraphe nous avons passé sous silence les interventions de K.W. autour de *Lumen gentium*, qui plaidaient en faveur de l'ordonnance actuelle de la Constitution et insistaient avec force sur l'apostolat des laïcs dans l'Eglise, comme ce fut encore le cas lors de son intervention du 8 octobre 1964 à propos d'*Apostolicam actuositatem*. Cf. J. GROOTAERS, *o.c.*, p. 152-154 & R. BUTTIGLIONE, *o.c.*, p. 265-268

historique fondamental et une source d'inspiration doctrinale »²³. Mais il ne s'avère un point de départ légitime et riche de promesses que s'il est d'abord point de confluence de toute la Tradition de l'Eglise. En 1965 K. Wojtyla écrivait : « Par la foi, l'Eglise embrasse dès toujours toute la Parole de Dieu révélée ; mais la compréhension de cette Parole selon ses différents aspects, et jusque dans les différents éléments de son contenu, exige un progrès constant. Le progrès marque la pensée de l'Eglise, mais aussi sa vie. De tout Concile on peut affirmer qu'il est comme un poteau indicateur sur la voie de ce progrès. Vatican II ne fait que reprendre ici le fil séculaire de cette compréhension de la Vérité révélée, et de sa traduction dans la vie²⁴. »

Vatican II est donc en premier lieu une reprise de la Parole de Dieu. Il suffit de parcourir même distraitemment les documents conciliaires pour voir à quel point leur texte, souvent dense et beau, est émaillé de citations scripturaires. Ce respect pour la Parole révélée ne s'observe pas seulement dans la mention littérale de nombreux passages : elle se marque en tout premier lieu dans la place que la Constitution dogmatique *Dei Verbum* sur la Révélation, l'une des plus belles de Vatican II, occupe au centre de la pensée du Concile. Elle organise à juste titre le plan du livre de Wojtyla *Aux Sources du Renouveau*²⁵. Le Concile Vatican II, à la différence de presque tous les conciles, n'a proposé aucune définition dogmatique (*de fide definita*), car son but n'était pas de préciser la foi sur tel ou tel point, mais de « l'enrichir ». Voilà le « postulat » de la lecture de Vatican II exprimé dans la première partie du livre *Aux Sources*. Mais comment enrichir la foi, si ce n'est d'abord par « la formation de la conscience » (II^e partie), qui se nourrit de l'Ecriture et de la Révélation. « L'homme croyant s'efforce de puiser toujours plus pleinement à cette source (qu'est la Parole de Dieu révélée à l'homme), autrement dit de toujours mieux comprendre la Parole de Dieu²⁶. » L'Ecriture en effet contient les grandes vérités révélées : Création, Trinité des Per-

23. *Sources*, p. 299.

24. *Esprit-Vérité*, p. 232 s.

25. Cf. note 17. De même André MANARANCHE souligne l'importance de *Dei verbum* dans la pensée du pape malgré la discrétion des citations : « Il nous semble que l'inspiration profonde de l'encyclique (*Redemptor hominis*) vient avant tout de la Constitution *Dei verbum* sur la Révélation, même si cet important texte conciliaire n'est cité qu'une seule fois » (o.c. *supra* note 2, p. 147).

26. *Esprit-Vérité*, p. 232.

sonnes, Rédemption de l'homme en Jésus-Christ et par l'Eglise ; ce sont les thèmes des cinq chapitres de la II^e partie du livre *Aux Sources*. Mais une prise de conscience authentique doit déboucher sur « la formation des attitudes » (III^e partie). L'attitude chrétienne est essentiellement témoignage rendu à la personne du Christ (ch. 1) et rayonnant à la mesure même de la participation du chrétien à la personne mystique du Christ dans l'Eglise (ch. 2). Ainsi l'attitude de « témoignage » du croyant, l'un des leitmotivs de Vatican II, n'est qu'une réponse analogique au témoignage que Dieu, le premier, rend de lui-même dans la Révélation : « La dimension intérieure et la profondeur du témoignage chrétien sont liées à la maturité avec laquelle est accueilli par l'homme le témoignage de Dieu transmis par le Christ ²⁷. »

Reprise de la Parole de Dieu révélée, Vatican II reprend aussi la Tradition de la liturgie, des Pères et des conciles. Ce que nous constatons à propos des citations scripturaires vaut également des citations liturgiques, patristiques et conciliaires. Mais dans la Tradition de l'Eglise, selon une audacieuse théologie de l'histoire que n'hésite pas à proposer K. Wojtyla, Vatican II jouera un rôle bien précis ²⁸. Ce qui rassemble l'Eglise, depuis les tout premiers temps, c'est le *Credo*. Qui récite le *Credo* appartient à l'Eglise. Mais, curieusement, dans le *Credo* nous disons « Je crois l'Eglise » (*Credo Ecclesiam*) et non « Je crois à l'Eglise » ! K. Wojtyla, esprit réflexif, s'interroge sur l'auto-implication de cet énoncé. Pourquoi l'Eglise dit-elle cela ? De plus, « la vérité sur l'Eglise se trouve à la fin du *Credo* des chrétiens », observe-t-il. « L'Eglise... implique la réalité de Dieu, de la Sainte Trinité, la réalité de la Création, de la Révélation et de la Rédemption. L'Eglise procède de ces réalités... (En outre) la vérité sur l'Eglise n'est pas seulement placée, dans notre *Credo*, auprès d'autres vérités, mais elle demeure avec elles en étroite connexion organique... Impossible (donc) de concevoir la réalité de l'Eglise sans considérer toutes les vérités qui, dans le *Credo*, l'englobent ²⁹. » Ici, K. Wojtyla donne la clé de sa compréhension du rapport entre la Tradition et Vatican II.

Si la Vérité sur l'Eglise est professée vers la fin de notre *Credo*, succédant aux autres vérités de foi dans une succession logique, il

27. *Sources*, p. 178.

28. *Ibid.*, p. 31-34.

29. *Ibid.*, p. 32.

convient d'observer qu'à cette succession correspond la succession historique. En effet, le Concile Vatican II, qui s'est occupé d'une manière particulière de la vérité sur l'Eglise — et qui, par conséquent, est un concile ecclésiologique —, s'est tenu au XX^e siècle et à la suite de bien d'autres conciles qui se sont spécialement occupés des vérités de foi que, dans le *Credo*, nous professons avant la vérité sur l'Eglise³⁰.

Toute la Tradition conflue dans le Concile et celui-ci n'est qu'un approfondissement de la Tradition antérieure, par l'Eglise prenant conscience d'elle-même et de tout son passé. Nouveauté *et* Tradition, nouveauté *de* la Tradition, voilà ce que K. Wojtyla voyait déjà en 1965 :

Ce qui décide de l'ouverture du Concile, c'est le fait d'aborder et de clarifier de nouveaux aspects de la vérité révélée... Ces aspects, pourtant, ne se trouvent pas seulement extraits des sources qui les contiennent, comme un enseignement neuf, mais ils concourent tout autant à une vision nouvelle de tout l'enseignement actuel. Le développement ne conduit pas seulement vers l'avenir, mais également vers le passé. Ainsi, par exemple, à travers l'enseignement de la Constitution sur l'Eglise, nous voyons dans une lumière nouvelle aussi bien les dogmes de la grâce et de la Rédemption que la vérité trinitaire, la Paternité divine et la mission du Fils et de l'Esprit Saint. Il apparaît que l'essence du progrès ne se limite pas aux seuls détails, ceux qui sont matériellement 'nouveaux', mais réside en une approche plus plénière de toute la vérité révélée³¹.

Le Cardinal Wojtyla résume sa pensée dans l'idée de complémentarité réciproque entre la Tradition et le Concile. Il faut avoir en tête toute la Tradition de l'Eglise pour bien comprendre Vatican II. « Vatican II ne s'est pas occupé de la totalité du contenu de notre foi ; il n'a pas formulé toutes les vérités dans un *Credo*. ... l'enseignement de Vatican II, centré avant tout sur la réalité de l'Eglise, doit être organiquement intégré au dépôt tout entier de la foi, afin d'être complété par l'enseignement de tous les précédents conciles et souverains pontifes³². » Voilà un premier point.

Mais la complémentarité réciproque, c'est quelque chose de plus : une cohésion organique... qui se réalise de telle sorte que, d'une part, nous retrouvons et, pour ainsi dire 'relisons', le magistère du dernier Concile dans la totalité du magistère précédent de l'Eglise, et que, de l'autre, nous retrouvons la totalité du magistère précédent dans celui du dernier Concile, dans le contexte duquel, en quelque sorte, nous le relisons³³.

30. *Ibid.*, p. 33.

31. *Esprit-Vérité*, p. 233.

32. *Sources*, p. 33.

33. *Ibid.*, p. 34.

L'Eglise, en prenant conscience d'elle-même, redonne vie à sa méditation du *Credo* tout entier. « C'est bien le *Credo* tout entier qui se reflète dans la conscience de l'Eglise et, en même temps, la conscience de l'Eglise compénètre le *Credo* tout entier³⁴. » Appliquer Vatican II, c'est aussi assurer la continuité de la Tradition et de la vie de l'Eglise.

Cette réflexion situe également l'Eglise dans l'histoire du monde et dans l'aire de sa catholicité.

L'Avent de l'An 2000

Si l'on compare *Pacem in terris* de Jean XXIII ou *Populorum progressio* de Paul VI aux encycliques de Jean-Paul II, *Redemptor hominis* ou *Laborem exercens* par exemple, ce qui frappe immédiatement dès la simple lecture de leurs titres, c'est le ton résolument personnaliste de Jean-Paul II. Personnaliste lorsqu'il parle de l'homme et christocentrique lorsqu'il parle de Dieu : son attachement à la personne humaine concrète dérive de son attachement à la personne du Verbe, Fils de Dieu fait homme. Cette option commande également sa vision de l'histoire et celle du « rapport entre l'évolution temporelle du monde et la croissance du Royaume »³⁵.

Les événements de notre XX^e siècle ont contribué à l'élaboration d'une nouvelle philosophie de l'histoire. Depuis toujours se sont affrontés le droit et la force. Toutefois, depuis Hegel sans doute, la philosophie cherchait à mettre en accord le principe de la vérité et celui qui, au cours de ces derniers siècles, surtout en Europe, émergea avec une vigueur toute particulière : le principe du pouvoir³⁶. Les horreurs de 40-45 cependant, celles des camps d'extermination plus précisément, posent une question métaphysique : le pouvoir a-t-il le droit de faire fi de l'homme, de lui imposer n'importe quelle fin ? N'est-il en l'homme ni vérité ni justice qui puissent valoir face au pouvoir ? Les événements de ce siècle ont amplement confirmé que l'histoire de l'humanité exige un choix constant entre le bien et le mal. Le schéma de développement continu a perdu de son optimisme depuis les

34. *Ibid.*

35. *Ibid.*, p. 136-146.

36. R. BUTTIGLIONE, *o.c.*, p. 17. Voir aussi tout le ch. 1, p. 13-34 : « Jugement sur l'histoire contemporaine ».

Golden Sixties. Dans l'histoire du monde comme dans une histoire personnelle, le progrès indéfini et rectiligne s'avère illusoire. Le choix moral, par contre, appelle une reprise continuelle à nouveaux frais et invite « l'homme-humanité », comme dit K. Wojtyła³⁷, à reconnaître finalement son histoire de péché à la lumière de la grâce³⁸.

La croissance du Royaume au cœur de cette histoire temporelle suscite une réflexion théologique. La conscience historique de l'Eglise, Peuple de Dieu, sera en même temps eschatologique³⁹, car l'Eglise est avant tout Corps du Christ, c'est-à-dire communion de personnes humaines et divines. Dans la Constitution *Lumen gentium*, le concept de « Peuple de Dieu » — certains s'en sont réjouis — précède celui de « hiérarchie ». K. Wojtyła, par contre, au long de deux chapitres de son livre⁴⁰, souligne davantage le fait que ce chapitre 2 de *Lumen gentium* n'est situé qu'après le chapitre qui a pour objet « Le Mystère de l'Eglise » et qui traite de l'Eglise Corps mystique du Christ. Alors qu'il n'hésite jamais à mettre en relief la visibilité de la communauté ecclésiale⁴¹, il place en premier lieu le Mystère de l'Eglise, ensuite seulement sa visibilité. De plus, l'Eglise n'est pas n'importe quel peuple. « La conscience de l'Eglise comme Peuple de Dieu implique la conscience de ce que sont la Création, le salut et la Rédemption, et se fonde sur elle⁴². » L'Eglise est faite d'« hommes qui, grâce à l'action intérieure et efficace de l'Esprit Saint, se 'recomposent' en un peuple. L'unité que constitue ce peuple est une union d'hommes réunis en communauté spirituelle, mais... le principe de ce peuple est divin : (il provient) du choix de Dieu, de la rédemption du Christ et de la sanctification de l'Esprit... Dans la formation de la conscience de l'Eglise comme Peuple de Dieu, il faut

37. *Sources*, p. 131.

38. C'est toute une conception du rapport entre nature et grâce qui sous-tend l'interprétation de *Lumen gentium* par K.W., rapport considéré ici « non point tant à travers ce prisme qu'est l'histoire intérieure de l'âme, que plutôt celui que constitue l'histoire de l'humanité tout entière et de chaque peuple particulier » (*Sources*, p. 133).

39. *Sources*, 2^e partie, ch. 5.

40. *Ibid.*, p. 92-163. Cf. aussi R. BUTTIGLIONE, *o.c.*, p. 265.

41. C'est même pourquoi il proposa l'insertion d'un ch. 4 dans la 1^{re} partie de *Gaudium et spes*, cf. *supra*, p. 363, n. 12.

42. *Sources*, p. 92.

savoir unir la théologie à la 'sociologie' ⁴³. » L'idée de l'Eglise « Peuple de Dieu » doit s'appuyer sans cesse de l'intérieur sur cette autre conception organique, dynamique et personnaliste aussi, de l'Eglise « Corps mystique du Christ ». Et c'est pourquoi K. Wojtyla, cherchant à vivifier l'Eglise, s'attelle moins à l'analyse des structures du Peuple de Dieu qu'à une réflexion sur les attitudes personnalistes du chrétien conscient de vivre le mystère du Corps du Christ ⁴⁴. C'est l'homme en tant que personne qui appartient à l'Eglise Corps mystique ⁴⁵ ; celle-ci trouve sa source dans « l'identification du Fils de Dieu, le Christ, avec les hommes ses frères, pour lesquels il est lui-même, dans le rayonnement le plus vaste, comme le centre surnaturel de la solidarité humaine » ⁴⁶. « Ainsi conçue, la *Communio* constitue l'appartenance commune et réciproque au Corps mystique du Christ, dans lequel tous sont membres les uns des autres (GS,32) ⁴⁷. »

La présence de l'Eglise dans le monde lui donne son orientation spirituelle. Le monde d'aujourd'hui a besoin que croisse en lui le Royaume de Dieu. Ce Royaume est d'abord communion de personnes unies dans la Personne du Christ dont elles forment le Corps mystique. Ce Royaume, qui s'inscrit bien concrètement dans l'histoire, porte aussi une signification eschatologique qui lui est essentielle. Jean-Paul II dès sa première encyclique ne lançait-il pas l'expression : l'Avent de l'An 2000 ⁴⁸ ? Quelle réalité couvre-t-elle ?

43. *Sources*, p. 93 ; cf. aussi *ibid.*, p. 99 : la vérité du Corps mystique du Christ « nous permet de voir dans l'Eglise bien plus que tout ce que nous pourrions en percevoir selon les catégories de cette 'sociologie de la communauté' qui nous présente l'image de toutes les autres communautés humaines ». Cette pensée de K.W. est solidaire de ses options philosophiques : « A aucun moment, dans l'étude de l'homme agissant, ne se produit, pour la pensée du Cardinal W., le déplacement vers le social ou le sociologique du centre de gravité de l'humain » écrit Lévinas dans une page qui serait à citer tout entière : Emm. LÉVINAS, *Notes sur la pensée philosophique du Cardinal Wojtyla*, dans *Communio* 5 (1980) n° 4, p. 88.

44. *Sources*, p. 299 & 321, où le Cardinal W. dit sa préférence pour l'attitude personnelle par rapport à la 'structure' moins personnelle. Voir aussi R. BUTTIGLIONE, *o.c.*, p. 302.

45. *Sources*, p. 95 & 111.

46. *Ibid.*, p. 231.

47. *Ibid.*, p. 99.

48. *Redemptor hominis*. 1. 7. 16. 20 & 22.

Jean-Paul II est un homme tendu vers le futur : pénétré de la conscience historique *et* eschatologique de l'Eglise⁴⁹, il espère non seulement l'avenir, mais aussi l'à-venir du Christ. Par sa formule audacieuse, l'Avent de l'An 2000, il nous rend ce futur déjà présent, avec confiance et optimisme, en même temps qu'il appelle chacun à une préparation active de ce grand jubilé chrétien. Puisque le Christ est sauveur, le pape attend sa venue messianique, et son espérance trouve figure dans le troisième millénaire. « Le moment où... Dieu m'a confié, dans son dessein mystérieux, le service universel lié au Siège de Pierre à Rome est déjà bien proche de l'an 2000⁵⁰. » Le dessein mystérieux de Dieu a voulu que le premier pape polonais soit élu au lendemain de Vatican II, au lendemain du *Millénium* de la Pologne, au seuil de l'an 2000 ! On pourrait relire tous ces événements sur l'arrière-fond d'un certain messianisme polonais⁵¹. K. Wojtyła, comme archevêque déjà, avait lié Vatican II et le grand anniversaire polonais : « En Pologne, l'Eglise s'est engagée à mettre en œuvre le Concile à l'occasion des célébrations du *Millénium* de son baptême, que nous avons vécues presque au lendemain de la clôture de Vatican II. Le Concile en effet a clôturé ses travaux en décembre 1965, et notre *Millénium* a commencé le 1^{er} janvier 1966⁵². » Et ailleurs : « Pour l'anniversaire de notre *Millénium* — c'est-à-dire du Baptême de la Pologne — nous avons lu et relu ces textes conciliaires avec la plus grande attention et une intense émotion⁵³. » Ce pape, donné par la Pologne qui a 1000 ans d'histoire chrétienne, au monde chrétien près d'en avoir 2000, cet homme doué d'une foi, d'une intelligence et d'une sensibilité intimement unifiées reçoit sa charge comme la mission de faire prendre conscience au monde de la certitude existentielle — dont le monde vit déjà, obscurément — que le Christ est la clé de voûte de la compréhension de l'homme et de son histoire. « N'ayez pas peur ! Ouvrez, ouvrez toutes grandes les portes au Christ ! », clamait-il six jours après son élection au Pontificat suprême, le 22 octobre 1978.

49. *Sources*, p. 127.

50. *Redemptor hominis*, 1.

51. Sur tout ceci, lire les pages de R. BUTTIGLIONE, *o.c.*, p. 13-53. Voir aussi H. DE LUBAC, *La postérité spirituelle de Joachim de Flore*, t. II, *De Saint-Simon à nos jours*, coll. Le Sycomore, Paris, Lethielleux, 1981, p. 260-282 : « Adam Mickiewicz. II. La coupole de Saint-Pierre ».

52. *Sources*, p. 341.

53. *Ibid.* p. 133.

Catholicité de l'Eglise

Cet enracinement de la personne de Jean-Paul II dans la nation polonaise n'a pourtant rien d'un particularisme. Aucun pape ne s'est montré comme lui aussi attentif à rencontrer autant de nations. Ses nombreux voyages (vingt-cinq à ce jour) ont presque relégué dans l'ombre sa nationalité polonaise pour laisser paraître le pèlerin universel. Comme l'écrivait Bruno Frappat⁵⁴, des voyages aussi cadencés, ce ne sont plus des parenthèses, mais un système. Ils indiquent en effet une conception de l'Eglise et une mise en œuvre de la collégialité de ses pasteurs.

Une Eglise locale n'est catholique que reliée à l'Eglise universelle, grâce aux évêques dont le collège manifeste la catholicité des Eglises particulières. Lorsque le pape voyage, comment contribue-t-il à cette catholicité ? Avant son élévation au pontificat, K. Wojtyla comme évêque s'est déjà beaucoup déplacé. A lire *Aux Sources du Renouveau*, l'archevêque de Cracovie s'accorde parfaitement avec la *Nota praevia* de *Lumen gentium* sur la collégialité épiscopale. Mais alors que celle-ci fut peut-être rédigée dans l'esprit d'un centralisme romain, K. Wojtyla devenu pape l'applique en visitant les Eglises locales, alternant ses voyages entre les pays pauvres et les pays riches. De la sorte, il montre successivement aux uns puis aux autres, par la voie des médias, le visage tout à fait singulier d'une autre Eglise locale, reconnue universelle grâce à la présence du successeur de Pierre, tête et lien de tout le collège épiscopal. Ainsi le pape se plaît à rencontrer et à manifester au monde entier les multiples particularités de l'unique Eglise catholique. « Chacune des parties se trouve et s'affirme elle-même dans la communauté de l'Eglise, dans la mesure où chacune apporte aux autres et à l'Eglise tout entière le bénéfice de ses propres dons⁵⁵. » « La constitution de l'Eglise établie par le Christ fait que ces deux dimensions, l'« universelle » et la « locale », se compénètrent l'une l'autre. Et cela est important pour la formation de la conscience et des attitudes⁵⁶. » Les voyages de Jean-Paul II donnent ainsi au principe de la collégialité débattue à Vatican II une expression concrète inattendue, et aux Eglises particulières une dimension universelle qui respecte la singularité propre à chacune.

54. *Une Eglise en plein vent*, dans *Le Monde*, 8 février 1985, p. 1 & 10.

55. *Sources*, p. 112.

56. *Ibid.*, p. 302.

Jean-Paul II nourrit de larges visions : pour lui, à travers millénaires et continents, le Christ vient !

Conclusion

Nous avons choisi de développer quelques points qui frappent le lecteur des textes de K. Wojtyła, archevêque de Cracovie et qui jettent une lumière nouvelle sur certains aspects de son pontificat actuel. Du 25 novembre au 8 décembre de cette année, le pape réunit un synode extraordinaire, vingt ans après la clôture du Concile. Son livre sur la mise en œuvre de Vatican II parut pour le dixième anniversaire de l'ouverture du Concile. Ces initiatives montrent à quel point Jean-Paul II, premier pape à être « fils du Concile », tient à approfondir et à intégrer Vatican II dans la vie de l'Eglise d'aujourd'hui et de demain. Celle-ci est avant tout une communion de personnes : suprêmement libres et séduits par la rencontre du Christ, les chrétiens s'engagent à sa suite de manière responsable. La mission de l'Eglise découle de cette vision. Vatican II est un événement historique où converge toute la Tradition de l'Eglise pour faire briller l'éternelle nouveauté de l'Evangile de Dieu. L'Eglise, Corps mystique du Christ, engagée comme une Personne dans l'histoire temporelle et vibrante d'espérance eschatologique, se prépare à accueillir comme un signe l'événement de l'An 2000 en reconnaissant dès aujourd'hui, dans la multiplicité de ses visages particuliers, sa figure « catholique ».

B-1150 Bruxelles

rue du Collège Saint-Michel, 60

Bernard POTTIER, S.J.

Sommaire. — Pour acquitter sa dette à l'égard du Concile, le pape relance aujourd'hui la tâche qu'il a assignée à son pontificat : la mise en œuvre de Vatican II. Sa vision personnaliste de l'homme épouse plusieurs des grandes thèses conciliaires, qu'il considère dans la continuité de la Tradition de l'Eglise, Corps mystique du Christ. Par son attente de l'An 2000 et ses voyages, Jean-Paul II veut aider l'Eglise à prendre conscience de son identité et de sa mission.